

Les certifications

Le CIDEF est aussi un centre d'examen ! Choisissez votre certification

Le CIDEF est un centre d'examen pour le **TCF Intégration, Résidence et Nationalité** (qui remplace les **TCF ANF et CR**) et le **TCF Tout Public**, et pour les **diplômes délivrés par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris**. Il propose également des cours pour préparer aux certifications de **DELFL** et **DALF**.

Passez votre examen au CIDEF

- Le **TCF IRN** (Test de connaissance du français Intégration, Résidence et Nationalité validant les niveaux A1, A2 et B1) organisé par [France Education international \(CIEP\)](#)
- Le **TCF TP** (Test de connaissance du français Tout public) organisé par [France Education international \(CIEP\)](#)
- Le **Diplôme Français Professionnel Tourisme, Hôtellerie et Restauration** (B1) et le **Diplôme de Français des Affaires** (B2, C1), organisés par la [Chambre de commerce et d'industrie de Paris](#)

Mettez toutes les chances de votre côté

Pour vous préparer, le CIDEF vous propose :

- Des cours d'options pour les diplômes de **Français Professionnel Tourisme et Hôtellerie** (B1) et de **Français des Affaires** (B2 et C1)
- Des cours de préparation aux certifications **DELFL** et **DALF**

Le calendrier des certifications

Plusieurs sessions d'examens sont proposées à **Angers**.

Pour les autres certifications, les sessions d'examens ont généralement lieu **2 fois par an**.

	SESSIONS D'EXAMENS
DELFL-DALF	décembre, mars, mai et juin (au CELFE - Université d'Angers)
DFP Tourisme, Hôtellerie et Restauration	janvier et mai
DFP Français des Affaires	janvier et mai

TCF TP	janvier et mars/avril
TCF IRN	une session par mois (sauf juillet et août)

- L'inscription à ces examens peut se faire au secrétariat du CIDEF ou bien par envoi postal ou email
- Pièces obligatoires pour l'inscription : dossier d'inscription dûment complété - copie de la pièce d'identité - règlement
- Aucune place ne peut être réservée. L'inscription est effective à réception du dossier d'inscription complet
- Règlement au secrétariat (Carte Bancaire - chèque ou espèces) - Par courrier (chèque) - Par email (virement bancaire uniquement)
- Pour l'examen de TCF IRN, le nombre de place est limité et les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée des dossiers
- Les personnes en situation de handicap doivent obligatoirement fournir un justificatif au moment de l'inscription.

LIENS UTILES

[Découvrir Angers](#)

[Dates et tarifs](#)

[Programme d'excursions](#)

[Programme de visites culturelles](#)

CONTACT

[Contactez-nous](#) pour connaître les dates d'examens

NOS SITES

[UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST](#)

FR

[en](#)

<https://www.cidef.uco.fr/navigation/cours-de-francais/certifications/les-certifications-7783.kjsp?RH=2470975663907317>